

Commande

5 Conduite de la machine

En raison de modifications de construction liées à l'amélioration technique de cette machine, il est possible que les représentations graphiques et textuelles ne correspondent pas tout à fait à la machine fournie. Consultez le chapitre 13 pour prendre connaissance de ces modifications.

5.1 Contrôles avant la mise en service

- Niveau d'huile moteur (voir manuel du moteur)
- Niveau d'huile hydraulique
- Niveau de carburant
- Pression des pneus
- Profondeur des sculptures
- Niveau de liquide de batterie
- Installation d'éclairage
- Réglage du rétroviseur
- Réglage du siège
- Retirer éventuellement la sécurité du dispositif d'orientation (1-4/flèche)
» ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Calage du bras, [(le cas échéant retirer la cale de vérins) (installation optionnelle) (1-1/flèche)
- Ouvrir éventuellement les robinets à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et l'hydraulique additionnelle (1-2/1 et 1-2/2)
» ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- » Uniquement pour les appareils avec actionnement accélérateur à main (IO) «
L'actionnement accélérateur à main (4-8/18) doit se trouver dans la position gauche extérieure (position 0).
- » Uniquement pour les appareils avec actionnement accélérateur à main (IO) «
L'interrupteur „Commutation actionnement accélérateur à main/à pied“ (4-8/19) doit se trouver en position Commutation accélérateur à pied (tige de contrôle verte **non** visible sur l'interrupteur).
- Etat général de la machine, p. ex. fuites
- Contrôler la présence
 - d'une trousse de secours
 - d'un triangle de signalisation
 - d'un avertisseur

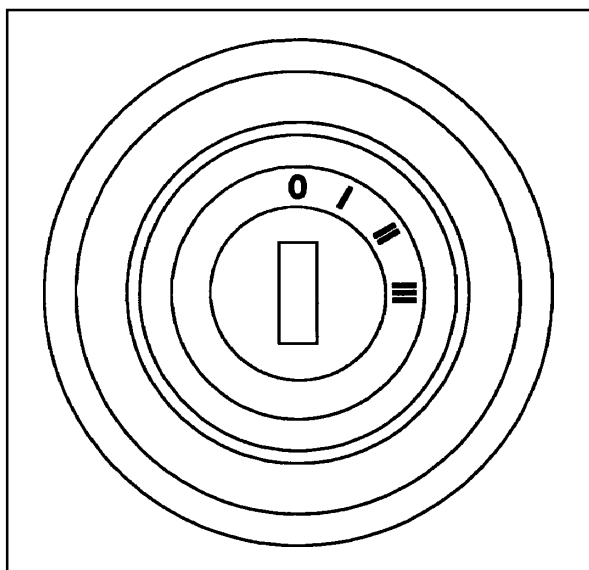


Fig. 5-1

5.2 Mise en service

5.2.1 Démarrer le moteur diesel

- (1) Serrer le levier à main du frein de parking (4-7/4).
- (2) Enfiler le coupe-batterie (8-31/2).
- (3) Amener le commutateur de marche (4-7/3) en position „0“ (blocage du démarreur !).
- (4) Mettre la clé de contact dans le démarreur (4-8/13) et la tourner vers la droite en position „I“ (5-1).



REMARQUE

- L'accélérateur (4-5/2) ne doit pas être actionné pendant le processus de démarrage.
- Le témoin de charge, le témoin de frein de parking et de pression d'huile-moteur sont allumés. Les instruments d'affichage de carburant et de la température d'eau de refroidissement sont enclenchés.
- Si le frein de stationnement est serré lorsque l'allumage est enclenché, un bruit retentit.
- (5) Tourner la clé de contact vers la droite en position „III“. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé.



REMARQUE

- Si le moteur n'a pas démarré après un deuxième essai, s'informer de la cause en se reportant au tableau des dérangements du mode d'emploi du moteur.
- Dans le cas de températures exceptionnellement basses, procéder selon le mode d'emploi du moteur.
- Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage (4-10/13) peut s'allumer prématurément. Il s'éteint cependant lors du réchauffement de l'huile hydraulique. N'utiliser le véhicule jusqu'à extinction du témoin (4-10/13) qu'avec un nombre de tours **faible**, jamais à plein régime.

5.2.2 Exploitation hivernale



ATTENTION

Pour des températures extérieures inférieures à 0°C, « faire chauffer » convenablement le moteur du véhicule afin d'éviter d'endommager certains éléments*. Pour cela, actionner tous les vérins du véhicule (vérin de levage, vérin de déversement et vérin de pivotement) en fonctionnement à vide pendant un certain temps (en fonction de la température ambiante).

Un fonctionnement sans défaut du véhicule, également à de basses températures, ne peut être garanti que si les travaux suivants ont été effectués :

5.2.2.1 Carburant

En présence de basses températures, des engorgements du système de carburant peuvent apparaître suite à des dépôts de paraffine. Utiliser pour cette raison, lors de températures extérieures inférieures à 0°C, un carburant diesel d'hiver (jusqu'à -15°C)



REMARQUE

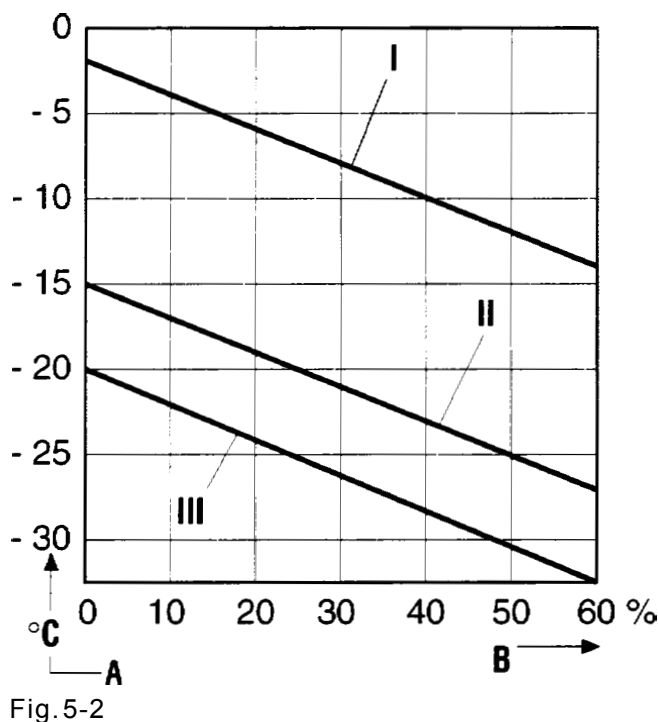
En principe, le carburant diesel d'hiver est proposé à temps dans la majorité des stations-service avant le début même de la saison froide. Un carburant diesel additif est généralement proposé avec une température d'emploi allant jusqu'à env. -20°C (diesel super). En-dessous de -15°C ou de -20°C, du pétrole doit être additionné. Rapport de mélange requis selon le diagramme (5-2).

- I = Carburant diesel d'été
- II = Carburant diesel d'hiver
- III = Carburant diesel super



ATTENTION

N'effectuer le mélange que dans le réservoir ! Effectuer tout d'abord le plein avec la quantité nécessaire de pétrole, puis ajouter le carburant diesel.



5.2.2.2 Vidange de l'huile moteur

Voir la notice technique du moteur et les instructions de fonctionnement du véhicule (chapitre 8.2.6).

5.2.2.3 Vidange de l'installation hydraulique



ATTENTION

Du fait que l'huile hydraulique voit sa viscosité (semi-fluidité) se modifier avec la température, la température ambiante sur le lieu d'exploitation du véhicule est déterminante pour le choix de la classification de la viscosité (classification SAE). Les conditions optimales de fonctionnement seront atteintes lorsque l'huile hydraulique utilisée correspondra à la température ambiante attendue. C'est pourquoi, il faut utiliser en cas de besoin une autre huile hydraulique.

Vidange de l'installation hydraulique, voir le chapitre 8.2.10.

5.2.2.4 Antigel pour le lave-glace



ATTENTION

Si des températures inférieures à 0° C sont attendues, l'eau du lave-glace (5-3/flèche) doit être protégée à temps contre la formation de glace avec suffisamment d'antigel.

Respecter les données du fabricant pour le rapport de mélange.



Fig. 5-3

5.2.3 Conduite sur la voie publique



ATTENTION

- La conduite sur la voie publique n'est autorisée **qu'avec les godets standard ou multi-fonctions vides et qu'avec** la protection du godet montée.
- Pour des raisons de sécurité, la conduite sur les voies publiques avec actionnement Marche Lente (4-8/18) ou actionnement accélérateur à main (4-8/18 et 4-8/19) est formellement interdite.
- En cas de feux de croisement allumés ne servant qu'à éclairer la chaussée, la vitesse maxi autorisée est de 30 km/h.
- Le gyrophare (installation optionnelle) ne doit être allumé, selon le § 52 (4) N° 1 de la StVZO, que si le véhicule est identifié par des marquages d'avertissement rouges et blancs.
- Un triangle et une mallette de secours doivent être à bord de la machine.

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable de la classe "C".

Ceci correspond à :

- la classe IV ancienne ou V nouvelle pour véhicules lents
» **Version 20 km/h et 25 km/h** «
- Classe II pour le véhicule rapide
» **Version 40 km/h** «

Il convient de conserver à portée de la main le permis de conduire (original) ainsi que l'autorisation d'exploitation (original).

Avant de circuler sur la voie publique, prendre les mesures de sécurité suivantes :

5.2.3.1 Conduite avec un godet

- (1) Rabaisser le bras de sorte que le point le plus bas du bras ou du godet soit placé à 30 cm au moins au-dessus de la voie (5-4).
- (2) Fermer les deux robinets à boisseau sphérique (1-2/1 et 1-2/2).



ATTENTION

Les leviers des robinets à boisseau sphérique sont situés à l'état fermé transversalement par rapport au sens d'écoulement. De cette manière, un abaissement non-voulu du bras et une inclinaison ou un renversement du godet seront évités pendant le trajet.



Fig. 5-4

- (3) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche) et arrêter avec une goupille à ressort.
- (4) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).
- (5) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).
- (6) Faire un contrôle de l'éclairage.
- (7) Verrouiller les deux portes.
- (8) Mettre sa ceinture de sécurité.
- (9) Commuter le levier de renvoi de direction en position „direction par roues arrière“ (4-6/4).



DANGER

Les phares de travail (4-8/17) doivent être éteints.

- (10) Desserrer le frein de parking (4-7/4).
- (11) Enclencher le rapport „2“ (4-7/1).
- (12) Présélectionner le sens de marche (4-7/3).
- (13) Appuyer sur l'accélérateur (4-5/2).

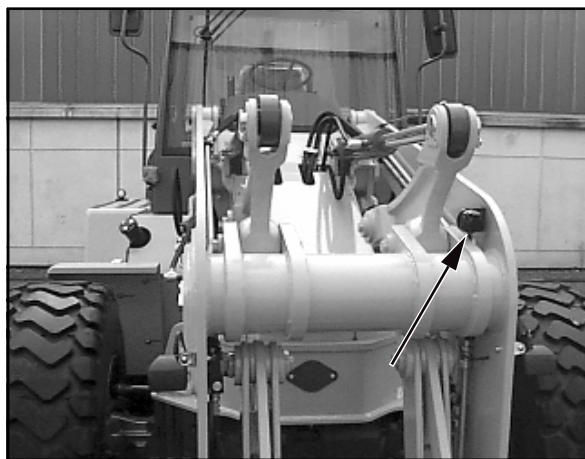


Fig. 5-5



DANGER

Ne pas changer la direction de marche pendant la conduite afin de ne pas mettre les autres usagers en danger.

5.2.4 Utilisation de la machine



DANGER

Avant d'effectuer des travaux avec le chargeur pivotant, toujours attacher sa ceinture de sécurité.

En règle générale, les travaux sont tous effectués avec le rapport „2“ (4-7/1).

Pour des usages spéciaux demandant un réglage plus minutieux de la vitesse ou exigeant un régime-moteur élevé à une vitesse de déplacement faible, il est possible d'enclencher le rapport „1“ et de limiter ainsi la vitesse de marche vers le haut.

Plages de vitesse dans les rapports

Version „20 km/h“

Alpha maxi (pictogramme Tortue)	de 0	à 4 km/h
1	de 0	à 12 km/h
2	de 0	à 20 km/h

Version „25 km/h“

Alpha maxi (pictogramme Tortue)	de 0	à 4 km/h
1	de 0	à 12 km/h
2	de 0	à 25 km/h

Version „40 km/h“

Alpha maxi (pictogramme Tortue)	de 0	à 4 km/h
1	de 0	à 12 km/h
2	de 0	à 40 km/h



REMARQUE

Commutation en présence d'une vitesse de plus de 8 km/h du 2ème au 1er rapport

- Lorsque la vitesse autorisée est obtenue ou sous-dépassée, la commutation est effectuée
- si l'accélérateur (4-5/2) est brièvement actionné.
- si la machine est arrêtée.

- (1) Verrouiller les deux portes.
- (2) Desserrer le frein de parking (4-7/4).
- (3) Présélectionner l'étage de la boîte de vitesses (4-7/1).
- (4) Présélectionner le sens de marche (4-7/3).
- (5) Appuyer sur l'accélérateur (4-5/2).



REMARQUE

- Pour atteindre le maximum de performance, il faut combiner la traction propulsive et l'hydraulique de travail. La commande des forces disponibles incombe à l'opérateur, en fonction des conditions d'utilisation par l'intermédiaire de l'accélérateur, de la pédale pour vitesse lente et du levier pour l'hydraulique de travail.
- La vitesse de marche, voire la poussée, ne peuvent être modifiées que par la position que l'on donne à l'accélérateur.
- Dans les côtes, la vitesse de marche diminuera cependant en faveur de la poussée et ce, même si la pédale est enfoncée à fond.
- La poussée et les vitesses de marche sont les mêmes en marche AV et en marche AR.

Protection de surchauffe

La température d'eau de refroidissement du moteur est comparée à la valeur limite paramétrable. Dès que cette valeur limite est dépassée ou si l'interrupteur de température d'huile signale une température surélevée, la protection de surchauffe intervient de la manière suivante :

- La commande du moteur Diesel est limitée à une valeur paramétrable.
- La commande de la pompe est limitée à une valeur paramétrable.
- L'angle du moteur hydraulique ne doit pas dépasser une valeur paramétrable.
- Monter les vitesses n'est plus permis.



ATTENTION

- Si la lampe-témoin de température d'huile hydraulique (4-10/13) s'allume pendant la marche ou si le bruiteur acoustique retentit, la machine doit être immédiatement arrêtée et la cause déterminée par un expert en hydraulique qui réparera la panne.
- Le dispositif hydraulique d'attache rapide ne peut être verrouillé que lorsqu'un outil porté est accroché.
- Ne procéder au verrouillage ou déverrouillage de l'outil qu'en régime de ralenti du moteur afin que la vitesse d'entrée et de sortie des goujons de verrouillage ne soit pas trop grande ce qui entraînerait des fuites.



DANGER

- Si des utilisations spéciales nécessitent des déplacements avec un bras redressé, maintenir le godet ou l'outil près de la roue ou réduire la distance à parcourir à un minimum. Si une roue est relevée par le dispositif d'appui en raison d'inégalités du sol, faire pivoter brièvement le bras dans le sens de la marche afin d'éviter le blocage de l'essieu.
 - L'appareil ne peut être exploité qu'avec l'actionnement accélérateur à main (IO) que si le commutateur de marche (4-7/3) est en position „0“ et que le frein de parking (4-7/4) est serré.
- Pour des raisons de sécurité, un processus de l'appareil est formellement interdit avec actionnement accélérateur à main enclenché (4-8/18 et 4-8/19).

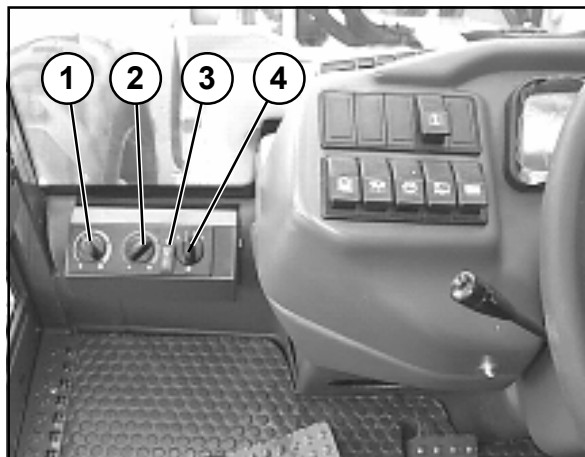


Fig. 5-6

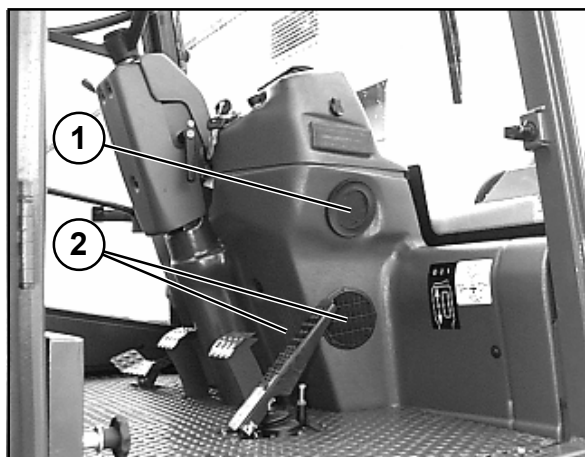


Fig. 5-7

5.2.5 Système de chauffage et d'aération/ climatiser (IO)

5.2.5.1 Réglage du débit d'air

- (1) Tourner le commutateur rotatif du ventilateur (5-6/4) en position 0, 1, 2 ou 3 selon l'afflux d'air désiré.
- (2) Régler la direction du courant d'air aux diffuseurs installés latéralement à droite et à gauche (5-7/1 et 5-8/1).

5.2.5.2 Mise en marche du chauffage

- (1) En fonction de la chaleur désirée, tourner le commutateur rotatif (5-6/2) en sens horaire (chaud) ou en sens anti-horaire (froid).

5.2.5.3 Enclencher le climatiser (IO)

- (1) En actionnant l'interrupteur „MARCHE/ARRET“ (5-6/3), le climatiser peut être commuté en cas de besoin.

Interrupteur actionné en haut - Climatiser „MARCHE“
 Interrupteur actionné en bas - Climatiser „ARRET“

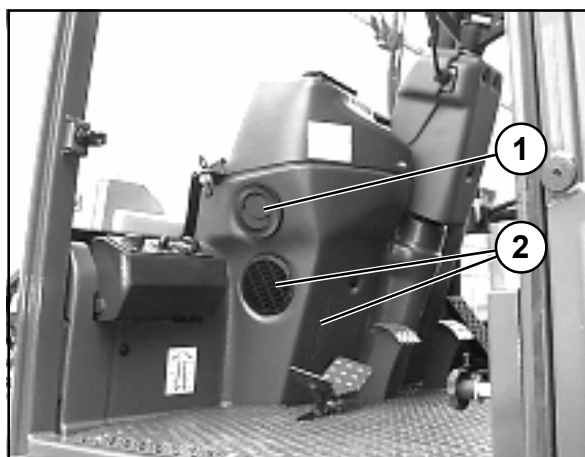


Fig. 5-8

5.2.5.4 Régulation de la température

(1) Le commutateur rotatif (5-6/1) permet de réguler la température dans la cabine du conducteur.

Commutateur rotatif en sens horaire - plus froid

Commutateur rotatif en sens anti-horaire - plus chaud



REMARQUE

Le climatiseur est alimenté par quatre orifices d'aspiration d'air (5-7/2 et 5-8/2).



ATTENTION

En ce qui concerne les prescriptions de sécurité en vigueur et les conseils d'élimination apparentés ainsi que les données concernant la maintenance, se reporter aux instructions de service livrées.

5.3 Mise hors service

5.3.1 Garer la machine

(1) Arrêter le véhicule sur un sol ferme, si possible pas dans une montée.

(2) Serrer le frein de parking (4-7/4).

(3) Déposer le godet et l'équipements complémentaire sur le sol.

(4) Amener le commutateur de marche (4-7/3) en position „0“.



DANGER

Si le véhicule doit être garé dans des montées ou des descentes, placer, **en plus** du frein de parking actionné, des cales devant les roues de l'essieu avant sur le côté incliné.

Uniquement pour les appareils avec actionnement accélérateur à main (IO)

- L'actionnement accélérateur à main (4-8/18) doit se trouver dans la position gauche extérieure (position 0).
- L'interrupteur „Commutation actionnement accélérateur à main/à pied“ (4-8/19) doit se trouver en position Commutation accélérateur à pied (tige de contrôle verte **non** visible sur l'interrupteur).

5.3.2 Arrêter le moteur diesel



ATTENTION

Si le moteur diesel est très chaud ou a été fortement surchargé, le faire tourner encore quelques minutes à vide avant de l'arrêter.

Tourner la clé de contact vers la gauche en position „0“ (5-1) et la retirer.

5.3.3 Arrêt du système de chauffage et d'aération/du climatiseur (IO)

(1) Fermer l'alimentation d'air chaud (5-6/2).

(2) Mettre le commutateur rotatif (5-6/4) pour ventilateur en position „0“.

(3) Désenclencher le climatiseur (IO) (5-6/3).

5.3.4 Quitter le véhicule

(1) Bloquer le levier à main de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique additionnelle (1-2/1 et 1-2/2).

(2) Débrancher le coupe-batterie (8-31/2).



REMARQUE

Si le véhicule doit être garé pour une plus longue période, exécuter les opérations indiquées au chapitre 3 (protection antivol).

(3) Retirer la clé de contact et fermer les portes.

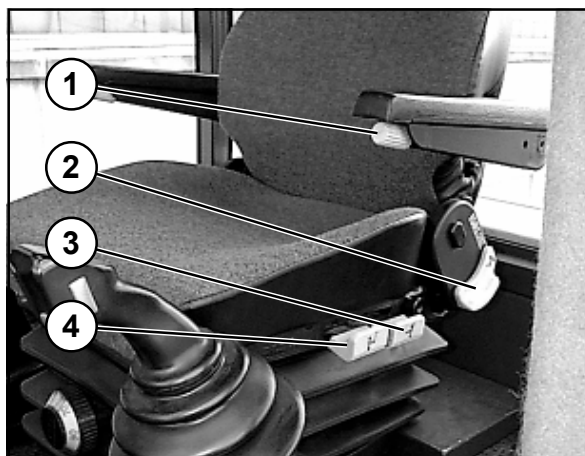


Fig. 5-9

5.4 Réglage du siège

5.4.1 Siège ISRI

(1) Régler l'inclinaison du dossier ou rabattre le dossier à l'aide du levier (5-9/2).

(2) Régler la hauteur ou l'inclinaison du siège à l'arrière en tirant le levier (5-9/3) vers le haut.

(3) Régler la hauteur ou l'inclinaison du siège à l'avant en tirant le levier (5-9/4) vers le haut.

(4) La suspension à ressorts du siège peut être réglée à l'aide d'une roue à main (5-10/1) et adaptée au poids du conducteur (40 ... 130 kg).

(5) Déterminer la hauteur des accoudoirs à l'aide du bouton de réglage rotatif (5-9/1).

(6) Si besoin est, redéfinir la position des distributeurs pour l'hydraulique de travail (4-7/8) et l'hydraulique supplémentaire (4-6/8).

(7) Tout en tirant l'arceau (5-10/2) vers le haut et en déplaçant en même temps le siège vers l'avant ou l'arrière, le siège du conducteur peut être ajusté dans sa position horizontale selon les besoins du conducteur.

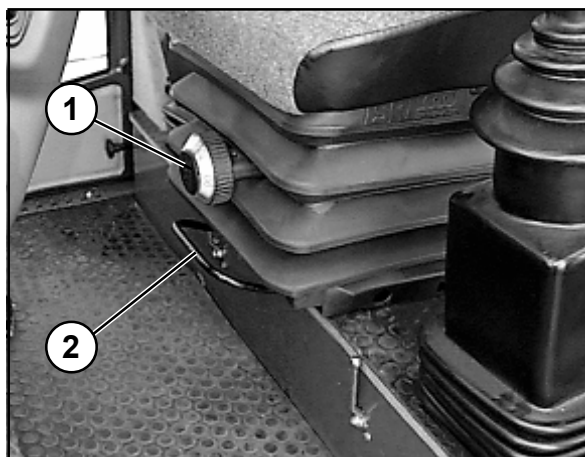


Fig. 5-10

5.4.2 Siège Grammer

(1) Réglage du poids :

Le poids du conducteur doit être réglé lorsque le siège est vide, et ce en tournant le levier de réglage du poids. Le poids réglé du conducteur peut être lu sur la fenêtre-regard (5-11).

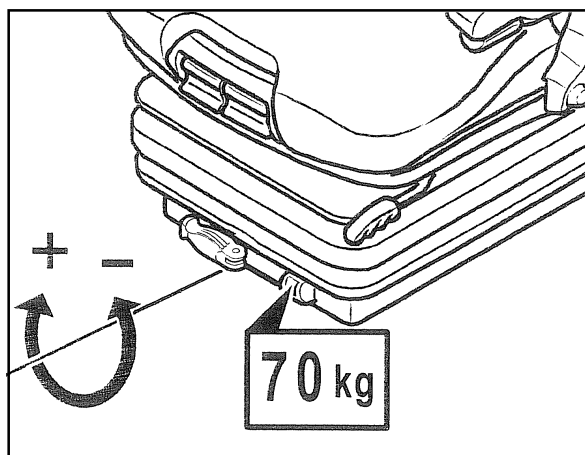


Fig. 5-11

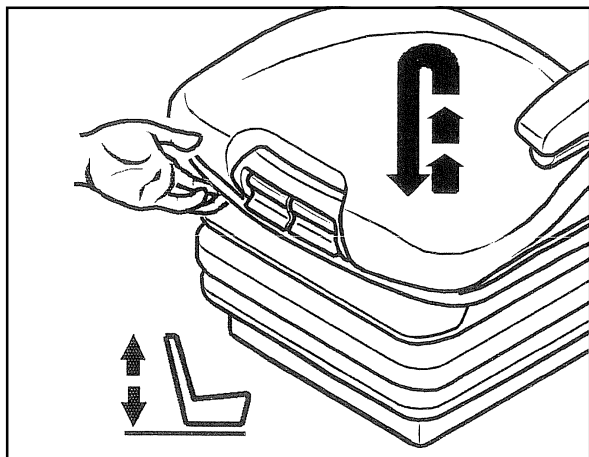


Fig. 5-12

(2) Réglage de la hauteur :

Le réglage de la hauteur peut être adapté en plusieurs niveaux.

Selon le besoin, soulever le siège du conducteur jusqu'à un encliquetement audible. Si le siège du conducteur est soulevé au-dessus du dernier cran (butée), le siège du conducteur s'abaisse dans la position inférieure (5-12).

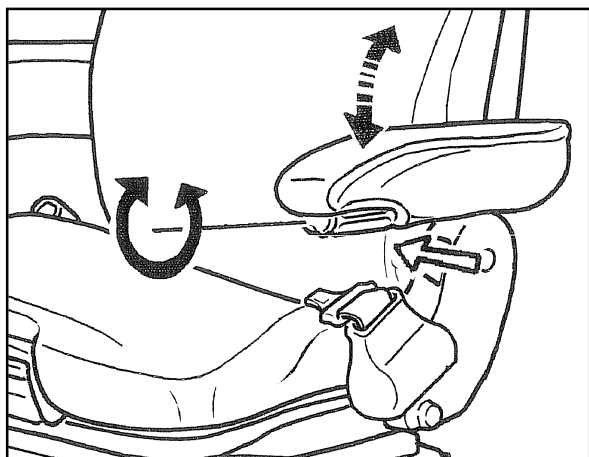


Fig. 5-13

(3) Inclinaison de l'accoudoir :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-13/flèche).

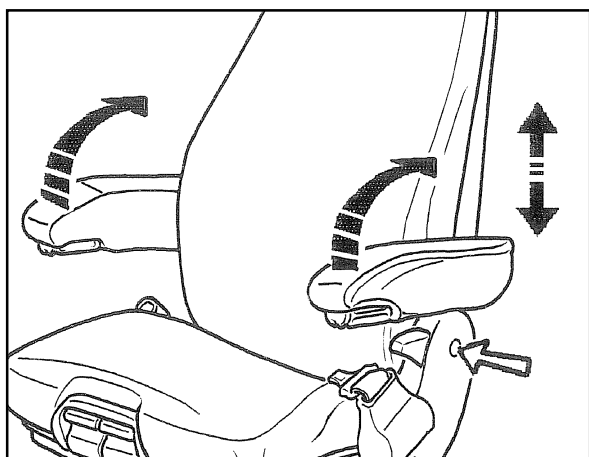


Fig. 5-14

(4) Accoudoirs :

Si besoin est, les accoudoirs peuvent être repliés vers l'arrière et être adaptés individuellement en hauteur.

Afin de régler la hauteur des accoudoirs, le capuchon rond (5-14/flèche) doit être séparé du revêtement.

Desserrer l'écrou hexagonal (clé de 13 mm), amener les accoudoirs en position désirée et resserrer l'écrou. Enfoncer le capuchon séparé sur l'écrou.

(5) Réglage du dossier :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-15/flèche).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliquer dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

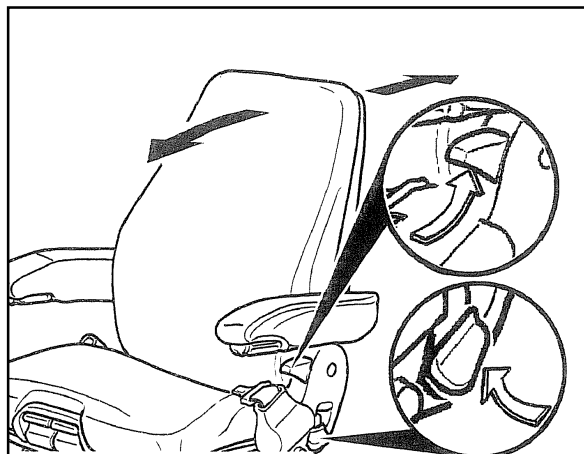


Fig. 5-15

(6) Réglage longitudinal :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-16).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliquer dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

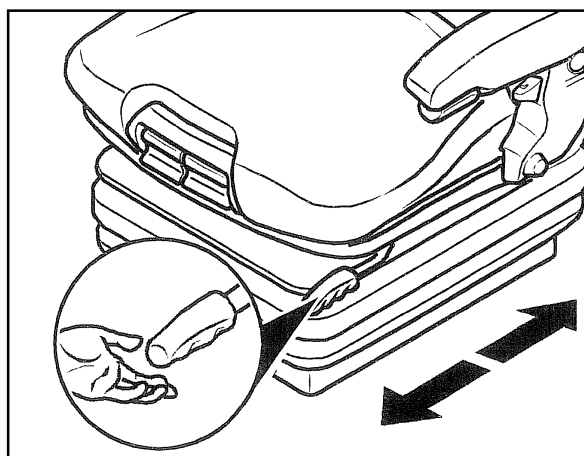


Fig. 5-16

5.4.3 Siège Grammer (suspension pneumatique)



ATTENTION

- Le siège du conducteur ne peut être réglé que si l'appareil est à l'arrêt.
- Contrôler les éléments de fixation et les éléments de fermeture de temps en temps.

(1) Réglage de la profondeur du siège (5-17/1) :

La profondeur du siège peut être adaptée de manière personnalisée.

Pour le réglage de la profondeur du siège, relever la touche droite (5-17/1). En poussant simultanément l'assise du siège vers l'avant ou vers l'arrière, la position souhaitée est désirée.

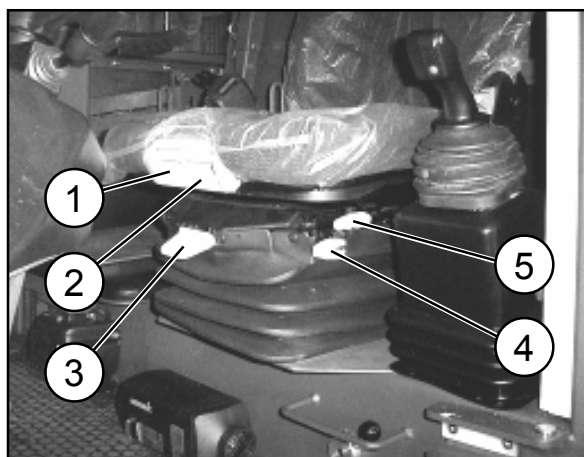


Fig. 5-17

(2) Réglage de l'inclinaison du siège (5-17/2) :

L'inclinaison longitudinale de l'assise du siège peut être adaptée de manière personnalisée.

Pour le réglage de l'inclinaison, relever la touche gauche (5-17/2). En sollicitant ou en déchargeant simultanément l'assise du siège, cette dernière s'incline dans la position désirée.

(3) Réglage de la hauteur (5-17/3) :

Le réglage de la hauteur peut être réglé en continu de manière pneumatique.

La hauteur du siège peut être modifiée en tirant ou en appuyant entièrement sur le levier d'actionnement (5-17/3). Si la butée finale supérieure ou inférieure du réglage de la hauteur est atteinte, une adaptation automatique de la hauteur est effectuée afin de garantir une course amortie minimale.



REMARQUE

L'allumage doit être enclenché.



ATTENTION

Afin d'éviter des endommagements, actionner le compresseur au maximum une minute.

(4) Suspension horizontale (5-17/4) :

Sous certaines conditions de fonctionnement (par ex. déplacement avec remorqueur), il est avantageux d'enclencher la suspension horizontale. Ceci permet de mieux intercepter les sollicitations de chocs dans le sens de la marche par le siège du conducteur.

Levier vers l'avant = Suspension horizontale „ARRET“

Levier vers l'arrière = Suspension horizontale „MARCHE“

(5) Réglage longitudinal (5-17/5) :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé.



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.



Fig. 5-18

(6) Appui lombaire (5-18/1) :

En tournant le paumeau d'actionnement, le bombement du dossier peut être adapté de manière personnalisée.

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort du siège que la performance du conducteur.

(7) Réglage du dossier (5-18/2) :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-18/2).



ATTENTION

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

(8) Si besoin est, redéfinir la position du transmetteur de soupape pour l'hydraulique supplémentaire (4-6/5).

5.5 Commutation de la direction



ATTENTION

- Les roues de l'essieu arrière doivent se trouver en position rectiligne avant que le levier de renvoi ne soit actionné (5-19/flèche).
- La commutation de direction ne doit être effectuée **que lorsque le véhicule est à l'arrêt**. Pour commuter la direction, actionner le levier à main vers la droite (direction par essieu arrière) ou vers la gauche (toutes roues motrices).

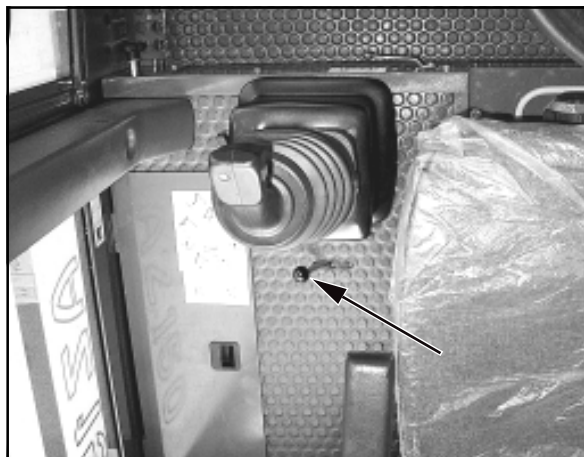


Fig. 5-19

5.5.1 Synchronisation de la direction

- (1) Commuter la valve de commutation de type de direction en position „Direction toutes roues“.
- (2) Actionner la direction de manière à ce que les roues de l'essieu avant se trouvent en position droite.
- (3) Commuter la valve de commutation de type de direction en position „Direction par essieu arrière“.
- (4) Amener les roues de l'essieu arrière en position droite.

